



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6438^e séance

Mercredi 8 décembre 2010, à 11 heures
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Rice	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Fédération de Russie	M ^{me} Eloeva
	France	M. Briens
	Gabon	M. Issoze-Ngondet
	Japon	M. Sumi
	Liban	M. Khachab
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M. Onemola
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M ^{me} Hendrie
	Turquie	M ^{me} Dinç

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (S/2010/584)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 11 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (S/2010/584)

La Présidente (*parle en anglais*) : J'ai reçu du représentant de la République centrafricaine une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer à la présente séance. Je propose d'inviter ce représentant à participer à la séance, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil de sécurité, j'invite, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M^{me} Sahle-Work Zewde, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine.

Il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil de sécurité, j'invite également, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Jan Grauls, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent de la Belgique.

Il en est ainsi décidé.

Les participants sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, document S/2010/584.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Sahle-Work Zewde.

M^{me} Zewde (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de faire au Conseil de sécurité le point de la situation en République centrafricaine, ainsi que des activités du

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA). Depuis que le rapport du Secrétaire général (S/2010/584) a été publié, certains faits nouveaux sont survenus dans le cadre des préparatifs des élections et concernant la situation du pays au plan de la sécurité. Je vais maintenant en informer les membres du Conseil.

La République centrafricaine est actuellement à la croisée des chemins. Des élections présidentielle et législatives doivent avoir lieu le 23 janvier. Ces élections, qui constituent pour le peuple centrafricain une nouvelle occasion de participer au processus démocratique et d'asseoir les bases démocratiques du pays, marquent le début d'un nouveau chapitre de stabilité et de plus grande prospérité économique pour tous.

Cela étant, pour atteindre ces objectifs, les élections doivent être transparentes, libres et justes. J'ai le plaisir d'annoncer que l'Organisation des Nations Unies et nos partenaires internationaux ont apporté un appui technique et financier considérable à la Commission électorale indépendante, qui est chargée de mettre en œuvre le processus électoral. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, le chemin était semé d'embûches, mais grâce à la ferme détermination du Gouvernement, qui a œuvré de concert avec la Commission électorale indépendante et l'opposition, des solutions ont été trouvées et tous les principaux obstacles politiques ont été levés.

Le 15 novembre 2010, le Président Bozizé a convoqué une réunion des parties prenantes nationales et des partenaires internationaux afin de résoudre un problème lié à la modification des dates de présentation des candidatures. À la suite de cette réunion, la situation s'est débloquée et deux autres candidats de l'opposition ont pu présenter leur candidature; il y a donc maintenant six candidats à la présidence. Ce fait encourageant est une nouvelle preuve de l'intégrité du processus électoral et de son caractère inclusif.

La décision d'autoriser que des candidatures supplémentaires soient présentées après la date de dépôt révisée a permis aux partis d'opposition de présenter eux aussi leurs candidatures aux 105 sièges de l'Assemblée nationale, ce qui a contribué à apaiser les tensions. Le 5 décembre, la Commission électorale indépendante a publié les noms des 833 candidats aux sièges de l'Assemblée nationale. Tous les candidats

aux élections devraient maintenant avoir la possibilité de faire campagne librement. J'espère que le processus électoral se poursuivra dans le calme et dans une atmosphère positive.

Je suis ravie d'ajouter que, grâce à l'appui technique et financier du BINUCA et de l'Organisation internationale de la Francophonie, le code de conduite des élections sera révisé et signé par les candidats et les institutions compétentes dans les prochains jours, puis distribué avant le début de la campagne électorale.

Le 20 novembre, un nouveau Ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation – ministre clef du Gouvernement chargé des questions électorales – a été nommé, ce qui démontre de la détermination du Gouvernement à faire de ces élections un succès. Nous nous félicitons de la nomination de l'ancien Président de la Commission électorale de 2005 à ce poste clef.

Le Programme des Nations Unies pour le développement a très bien géré le panier de fonds destiné aux élections, et je me fais écho de la gratitude exprimée par le Secrétaire général pour l'appui déjà reçu. J'encourage les autres donateurs à honorer leurs promesses et à fournir les fonds supplémentaires requis pour couvrir les dépenses opérationnelles de la Commission électorale à ce stade critique, afin que les derniers éléments puissent être mis en place pour assurer le bon déroulement des élections.

La vérification des anciens combattants dans le nord-ouest du pays est désormais terminée. Pour permettre au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) d'avancer, les parties au dialogue politique sans exclusive doivent honorer tous leurs engagements, afin que le désarmement puisse être accompli. En dépit des récentes violences, j'espère que la situation dans le nord-est s'améliorera suffisamment pour que le processus de vérification puisse y commencer. L'élaboration d'une stratégie nationale de réintégration pour les anciens combattants, qui est un élément central du processus de DDR, incitera les groupes armés à se désarmer et à démobiliser leurs combattants. À cet égard, nous attendons avec intérêt de travailler de concert avec le Gouvernement dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, ce qui constitue la prochaine étape urgente du processus.

Les défis, s'agissant de consolider la stabilité actuelle et d'accomplir d'autres progrès, sont considérables. Si la sécurité dans la capitale et le sud-

ouest du pays est satisfaisante grâce à la présence des Forces armées centrafricaines, l'est du pays reste exposé à la poursuite des actes de banditisme, aux incursions de groupes armés étrangers et aux attaques menées par des groupes politico-militaires qui ne sont pas parties au processus de paix.

L'Armée de résistance du Seigneur est le plus notoire des groupes étrangers actifs en République centrafricaine. Les atrocités qu'elle commet sont bien connues. Ce n'est, toutefois, que l'un des groupes de militants, de bandits et de braconniers qui exploitent l'absence de forces de sécurité publiques pour opérer librement dans le vide sécuritaire qui prévaut. Le début de la saison sèche a conduit à un regain d'attaques par les bandes armées, les « coupeurs de route », qui s'en prennent aux voies de communication dans la région et perturbent la libre circulation des personnes et des biens. La République centrafricaine ne doit pas devenir un paradis pour les criminels et les groupes armés de la sous-région.

Le 24 novembre, la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), groupe politico-militaire qui ne participe pas au processus de paix, a attaqué Birao, moins de 10 jours après le retrait des forces de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, qui auparavant assuraient la sécurité de la ville et de la piste d'atterrissage. La CPJP avait déjà attaqué Birao le 18 juillet. La ville fut reprise une semaine plus tard et, le 3 décembre, les organisations non gouvernementales internationales présentes à Birao ont confirmé que la piste d'atterrissage semblait de nouveau fonctionnelle, mais que de vastes scènes de pillage s'étaient produites pendant que la population de la ville était déplacée. En conséquence, la population civile de Birao reste extrêmement vulnérable et manque de nourriture et de fournitures médicales.

L'insécurité est à l'origine de décès, de souffrances et de déplacements innombrables et inutiles. Le Gouvernement ne peut, sans les moyens et les ressources nécessaires, remédier à cette situation. Le rapport du Secrétaire général souligne le besoin de renforcer les capacités et les moyens des Forces armées centrafricaines et de mettre effectivement en œuvre le programme de réforme du secteur de la sécurité, actuellement bloqué. Le Secrétaire général a renouvelé cet appel à la communauté internationale et aux partenaires bilatéraux de la République centrafricaine après la récente attaque contre Birao.

Le Gouvernement centrafricain a déployé des efforts importants pour asseoir son autorité et être mieux à même de fournir des services à la population, dans l'ensemble du pays, en facilitant les efforts de réconciliation entre les divers groupes ethniques et factions, notamment dans la région de la Vakaga. Pour unifier le pays, il faut surtout veiller à ce que le Comité de suivi du dialogue politique sans exclusive continue de progresser dans la mise en œuvre des recommandations qui ont fait l'objet d'un accord entre les acteurs nationaux. Dans les jours à venir, le Comité de suivi doit faire le tour du pays pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue et soumettre ses conclusions à l'Assemblée nationale.

Je terminerai en remerciant personnellement la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et son Président, l'Ambassadeur Grauls, ainsi que le Fonds pour la consolidation de la paix, de leur appui résolu et constant. Je remercie également l'équipe de pays des Nations Unies et l'ensemble du personnel de notre mission intégrée pour leur précieuse contribution à notre objectif commun qui est d'aider le Gouvernement et le peuple centrafricains à consolider une paix durable et à asseoir sur des bases solides à un développement socioéconomique durable et solide dans un environnement pacifique et démocratique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Zewde de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Jan Grauls.

M. Grauls : Madame la Présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. Je souhaiterais, dans mon intervention, mettre en exergue quelques questions liées à la mise en œuvre du cadre stratégique de consolidation de la paix en République centrafricaine depuis ma dernière mise à jour au Conseil, en juin dernier (voir S/PV.6435).

Permettez-moi cependant avant tout d'adresser à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Sahle-Work Zewde, l'expression de sincère appréciation de la formation République centrafricaine pour ses efforts inlassables entrepris avec détermination dans des conditions parfois difficiles.

Je note avec satisfaction que le cadre stratégique intégré développé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) pour 2011 incorpore les priorités de consolidation de la paix identifiées par notre Commission de consolidation de la paix, ce qui facilitera la convergence et la cohérence entre le travail de notre commission et celui du système onusien sur le terrain en appui aux priorités du Gouvernement.

Afin d'améliorer encore cette cohérence, il serait également utile qu'un point focal soit opérationnel au sein du BINUCA afin d'assurer quotidiennement le relais de nos travaux. Par ailleurs, la Commission de consolidation de la paix se réjouit de participer en temps voulu à l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2012-2016, une autre mesure qui contribuera à la bonne cohérence de nos travaux.

Comme vient de le remarquer la Représentante spéciale du Secrétaire général, les élections présidentielles et parlementaires sont toujours prévues pour le 23 janvier 2011, conformément à un calendrier consensuel établi au sein de la Commission électorale indépendante. La Commission de consolidation de la paix a considérablement contribué à combler le manque de 7,5 millions de dollars dans le budget électoral. La réussite du processus électoral que nous escomptons tous devrait entraîner une dynamique positive permettant au Gouvernement centrafricain de planifier les étapes suivantes de son processus de consolidation de la paix. Notre commission se tient prête à poursuivre son soutien aux efforts du Gouvernement dans ce domaine.

Durant l'année écoulée, la Commission de consolidation de la paix a principalement porté son attention sur les préparatifs électoraux et sur le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), ce dernier ayant été continuellement retardé. À présent, la phase de vérification de ce processus a été finalisée dans le nord-ouest du pays, et c'est une bonne nouvelle. Malheureusement, les conditions de sécurité instables et la réticence de plusieurs groupes armés à adhérer au processus de paix n'ont pas permis que cette phase démarre également dans le nord-est du pays, c'est-à-dire la partie du territoire de la République centrafricaine que la Mission des Nations Unies en

République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) a quitté en novembre dernier. Par conséquent, les étapes de désarmement et de démobilisation ne peuvent pas y être accomplies avant les élections.

Mais il est encore plus important que le Gouvernement centrafricain établisse une stratégie complète pour la phase de réintégration – le R de DDR –, comprenant notamment la réinsertion d'un certain nombre d'ex-combattants dans les forces de sécurité nationales. Cette phase de réintégration devrait être financée par les fonds reçus des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la Banque des États de l'Afrique centrale. Je suis convaincu qu'un message clair de ce conseil au sujet du processus de désarmement, démobilisation et réintégration aux groupes rebelles récalcitrants et au Gouvernement pourrait grandement contribuer à la réalisation de nos objectifs communs.

Le 20 septembre dernier, la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et la Banque mondiale ont organisé ici à New York une manifestation de haut niveau concernant les défis de consolidation de la paix et de développement en République centrafricaine. Cet événement s'est tenu en présence de notre Secrétaire général, du Président Bozizé, de la Vice-Présidente de la Banque mondiale pour l'Afrique, du Président de la Commission de l'Union africaine et de représentants de haut niveau de divers pays et d'organisations régionales et sous-régionales. Cet événement avait pour triple objectif : premièrement, de présenter l'évolution positive de la République centrafricaine ces dernières années; deuxièmement, de susciter de l'attention pour les défis considérables qui demeurent; et troisièmement, de servir de tremplin à l'organisation d'une conférence de donateurs qui devrait se tenir après la tenue réussie des élections afin de mobiliser un financement pour d'autres priorités. Et grâce à un effort collectif, je crois que ce triple objectif a été atteint.

L'un des domaines prioritaires les plus importants pour les mois et les années à venir est la réforme du secteur de la sécurité. Comme mentionné dans le rapport du Secrétaire général (S/2010/584), la mise en œuvre du chronogramme pour la réforme du secteur de la sécurité a été interrompue, mais le Gouvernement a indiqué vouloir revitaliser ce processus en collaboration avec ses partenaires internationaux. Dans la période qui précède la conférence des donateurs dont je viens de parler, la liste des projets existants en matière de réforme du secteur de la sécurité devrait

être mise à jour et ordonnée en termes de priorités afin de pouvoir présenter un projet clair aux donateurs potentiels. À cet égard, je salue l'établissement au sein du BINUCA du Groupe des institutions chargées de la sécurité qui donnera certainement une nouvelle impulsion aux efforts du Gouvernement dans ce contexte.

La bonne gouvernance et l'état de droit font également partie des priorités de consolidation de la paix pour l'année à venir. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) gère déjà un programme pluriannuel qui devrait être complété et affiné. À la demande de notre formation, le PNUD élabore actuellement un document stratégique sur l'état de droit qui en identifiera les principales priorités, parmi lesquelles devraient figurer l'impunité et les violations de droits de l'homme. Notre formation continuera également de suivre avec une attention particulière les questions des femmes et de la paix et la sécurité, de la protection des enfants et des droits de l'homme des personnes déplacées.

L'année 2011 verra également le démarrage effectif du projet relatif aux pôles de développement pilotés par l'Union européenne et qui constitue la troisième priorité du cadre stratégique pour la consolidation de la paix. Ce projet ambitieux vise à rétablir une présence gouvernementale dans neuf agglomérations secondaires en province, en commençant par l'approvisionnement de services de base. Ce projet nécessitera des ressources considérablement supérieures aux 40 millions d'euros déjà alloués par l'Union européenne.

Enfin, je souhaiterais aborder la question du départ de la MINURCAT du nord-est de la République centrafricaine. Lors du dernier exposé sur le BINUCA et du dialogue consultatif interactif mené par le Conseil avec le Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, j'ai plaidé avec insistance en faveur d'une phase de transition comprenant une présence de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX) en Vakaga avec l'appui de la communauté internationale. Cette phase de transition donnerait plus de temps au renforcement des forces de sécurité centrafricaines. L'attaque récente sur Birao perpétrée par les rebelles de la Convention des patriotes pour la justice et la paix a démontré une fois de plus que le risque d'instabilité est bien réel et persiste dans cette partie du territoire centrafricain. Nous devons tout faire pour éviter un débordement régional. Dans ce domaine également, un signal fort et

clair du Conseil de sécurité aux parties concernées serait d'une très grande utilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Grauls de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République centrafricaine.

M. Poukré-Kono (République centrafricaine) : Madame la Présidente, qu'il me soit permis au nom du Gouvernement de la République centrafricaine de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous sommes encouragés par l'engagement de votre pays à aider les États fragilisés dans leur combat contre l'insécurité et les violences, où qu'elles se produisent.

La République centrafricaine a pris bonne note du rapport du Secrétaire général (S/2010/584) sur la situation politique, socioéconomique et de sécurité, et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA). Elle juge ce rapport important et opportun au regard des enjeux nationaux et internationaux.

Nous remercions S. E. M^{me} Sahle-Work Zewde, Représentante spéciale du Secrétaire général, pour son exposé fort enrichissant. Nous connaissons la perspicacité et le dévouement de ce haut fonctionnaire dédié à la cause de notre pays. Qu'elle reçoive ici l'expression renouvelée de notre haute estime.

La République centrafricaine s'achemine vers les consultations générales prévues pour le 23 janvier 2011. Des assurances claires ont été données par le Président Bozizé que les actions en cours aboutiront à des élections libres, équitables et transparentes. La liste des six candidats est désormais connue, le processus de recensement des électeurs est terminé et les derniers préparatifs sont concluants. Tous les dossiers ont été déposés conformément au décret présidentiel et aux dispositions de la Commission électorale indépendante. Il y a eu finalement consensus sur une liste électorale non informatisée, faute de fonds.

Quant au découpage des circonscriptions électorales, la question reste pendante. Nous admettons qu'il ne s'est pas agi d'une démarche facile, parce qu'entrecoupée d'actions parfois déstabilisatrices et inquiétantes. La voix de la raison a primé et le consensus suit son cours, même si des mécontentements sont relevés ici et là, car c'est la règle de la démocratie, pourvu qu'elle n'empêche pas

sur l'objectif à atteindre, en l'occurrence la tenue des élections dans les délais prescrits.

Mais pour permettre ces consultations populaires, il faut assurer la stabilité sur le territoire national. Or, il y a de réelles préoccupations dans certaines régions où règne encore l'insécurité, entretenue par des groupes rebelles qui n'ont pas encore signé l'Accord de paix global de Libreville et qui ne se sentent pas liés par ce devoir national, malgré la main tendue du Gouvernement, en plus des groupes armés non identifiés qui écument la région principale du nord-est. Nous espérons qu'une solution saura être trouvée d'ici là, afin de permettre à tous les Centrafricains de s'investir dans les élections qui sont importantes pour l'avenir du pays. Mais une chose est certaine et rassurante, c'est la collaboration des ex-groupes rebelles avec les forces armées centrafricaines, dans les parties non sécurisées.

L'alarme a souvent été donnée en ce qui concerne la partie nord-est du pays, en cas de retrait de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Cela ne s'est pas fait attendre. Aussitôt la mission de paix des Nations Unies partie, la principale ville du nord, Birao, a été investie par la Convention des patriotes pour la justice et la paix et par quelques groupes rebelles, confirmant l'inquiétude soulevée dans cette enceinte.

La présence des forces armées centrafricaines – sans équipements et démunies – étant trop limitée dans cette zone, il était facile d'attaquer et de créer la confusion parmi les civils, qui ont fui dans la brousse. Pourtant des voix se sont élevées ici même pour prévenir tout vide et assurer une période de transition. Le Gouvernement centrafricain a même transmis au Conseil de sécurité ses besoins en équipement et en formation. Il a saisi des pays amis en demandant de l'aide. La machine bureaucratique a finalement eu raison de toutes ces démarches.

Le Gouvernement devrait en tirer les conséquences. Il a toujours réclamé, et c'est sa principale préoccupation, que nos forces de défense et de sécurité soient équipées, entraînées, encadrées et déployées. Il a demandé la rétrocession des équipements de la MINURCAT. Pourtant, ces propositions n'ont pas eu d'effet. La position centrafricaine reste claire : il faut renforcer ses forces armées. La République centrafricaine a seulement soutenu l'idée du renforcement logistique et en

effectifs des forces de la mission de paix régionale, option proposée par la communauté internationale.

Une alliance de groupes rebelles étrangers et centrafricains, confondus avec des criminels, risque de déstabiliser davantage et d'ébranler toute la région. Aux grands maux, les grands moyens. Voilà comment il faut répondre à ces bandits et criminels. La République centrafricaine ne reste pas les bras croisés dans ce domaine. C'est pourquoi nous louons ici l'initiative prise par le Gouvernement des États-Unis de soutenir la lutte des pays de la région contre les exactions de la Lord's Resistance Army (LRA), en appui aux recommandations de la conférence de Bangui sur la LRA. La même méthode devrait également s'appliquer aux autres groupes armés, par la mise en œuvre des accords transfrontaliers entre pays voisins.

Une autre démarche très importante demeure la réalisation du processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration, qui répond à l'une des recommandations du dialogue politique inclusif. À cela, il faut ajouter la réforme du secteur de la sécurité, et celle de l'état de droit et de la justice. En effet, sécurité et justice sont pour nous des préoccupations constantes, car elles conditionnent la stabilisation durable du cadre sociopolitique.

Si le processus de désarmement et de démobilisation est avancé dans la partie nord-ouest, il ne l'est pas dans la partie nord-est, compte tenu des réticences de certains groupes à faire partie des différents accords de paix signés, mais aussi de la persistance de l'insécurité qui y règne, suite à la présence de nombreux groupes armés, dont la LRA. Toutefois, il faut souligner que le financement reste primordial dans toute entreprise. Or, ce que nous constatons, c'est que la plupart des projets manquent de financement adéquat pour leur démarrage, en particulier la réforme du secteur de la sécurité, qui a fait l'objet de séminaires et de tables rondes par le passé. Le volet réinsertion des ex-combattants reste également indispensable pour la mise en œuvre effective des pôles de développement.

Plusieurs années de conflit en République centrafricaine ont détruit le tissu économique, les infrastructures, rabaissé le niveau de vie du Centrafricain, dénaturé l'administration, dont plusieurs cadres ont dû quitter le pays en quête d'une vie meilleure, et dégradé les services sociaux de base. L'incapacité institutionnelle était visible. La corruption

et la prévarication se sont installées. Toutefois, il faut reconnaître qu'après le sursaut patriotique du 15 mars 2003, des changements palpables sont intervenus suite aux consultations populaires, à l'organisation du dialogue politique et aux réformes entreprises courageusement par le Gouvernement pour faire sortir le pays de l'impasse. L'une des priorités les plus importantes reste le point d'achèvement du programme en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). C'est dire que la République centrafricaine se remet peu à peu, même s'il y a encore beaucoup à accomplir sur le plan de la sécurité, de la stabilité, du respect des droits de l'homme et dans d'autres domaines.

Le 20 septembre dernier, date de la réunion spéciale de haut niveau sur la République centrafricaine, S. E. le Président Bozizé a retracé l'évolution de la République centrafricaine, depuis que celle-ci s'est engagée dans un processus de réconciliation. Cette rencontre a permis aux participants d'apprécier les efforts entrepris et les perspectives d'avenir. Elle a également permis de démontrer que la confiance est revenue chez nos partenaires. C'est ici le lieu de remercier très sincèrement les auteurs de cette initiative, en l'occurrence la Banque mondiale et la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, avec lesquelles la République centrafricaine entretient de bons rapports. Nul n'est besoin de dire à quel point le Président de la formation République centrafricaine, l'Ambassadeur Grauls du Royaume de Belgique, emporte l'estime du Gouvernement ainsi que celle de nos partenaires.

La République centrafricaine vient de célébrer son cinquantenaire cette année. Pour un État, il reste encore au stade des balbutiements, mais cela n'empêche pas de faire le bilan du passé et de préparer l'avenir. Nous demandons donc à la communauté internationale de comprendre nos erreurs et de nous aider à les corriger. Le plus important pour nous est de nous écouter avant d'exiger. Voilà la raison de la présence du BINUCA et des autres partenaires que nous avons accepté d'accueillir chez nous.

Comme toute institution, celle-ci doit évoluer. Ainsi, le BINUCA, qui a remplacé le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine il y a un an, devrait s'adapter aux nouvelles exigences que connaît la République centrafricaine. C'est le moment de faire une évaluation de ses activités sur le terrain dont le mandat principal consiste à synchroniser les actions de

tous les organismes et fonds du système des Nations Unies, et à parler d'une seule voix.

Comme cette institution continue à s'affirmer, le Gouvernement centrafricain souscrit pleinement à la recommandation du Secrétaire général de reconduire le Bureau intégré pour un mandat d'un an, se terminant le 31 décembre 2011. De manière générale, le Gouvernement est satisfait des prestations du BINUCA et reconnaît le dévouement et l'engagement de la Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine.

Toutefois, le Gouvernement estime que le BINUCA devrait faire plus, en accordant la priorité à la formation et au renforcement des capacités nationales dans tous les domaines. L'expertise internationale dont il fait preuve devrait avoir un impact sur la population et dans les différentes sphères. C'est ce que nous appelons de tous nos vœux pour l'année à venir.

Le désengagement futur du BINUCA ne devrait pas laisser de vide, comme l'on vient de le constater avec le retrait de la MINURCAT. Nous espérons que c'est avec bonne foi que le BINUCA s'acquitte de son mandat, car nous attendons les dividendes du transfert de ses connaissances. Par ailleurs, nous osons espérer que la mission intégrée comptera en son sein des cadres centrafricains dont les compétences sont avérées, en tenant compte de ce que les deux langues de travail de l'ONU restent l'anglais et le français. L'une ou l'autre ne devrait pas avoir d'ascendance lors du recrutement. Aussi, cette catégorie de personnel

devrait être alignée sur le statut de fonctionnaire international plutôt que sur celui de personnel local.

Néanmoins, la présence du BINUCA en République centrafricaine est toujours la bienvenue, d'autant plus que son champ d'action s'est élargi et doit maintenant s'étendre dans le nord-est avec une présence physique qui lui commande des moyens supplémentaires. Le BINUCA devrait en conséquence bénéficier de toute l'attention du service d'appui pour lui permettre de s'acquitter au mieux de ses fonctions. Les membres du Conseil de sécurité pourraient sérieusement envisager une solution rapide aux problèmes évoqués aux paragraphes 72 et 84 du rapport du Secrétaire général.

Pour terminer, la République centrafricaine continuera de coopérer avec tous les partenaires sans exclusive. Elle n'est pas un cas désespéré. Elle mène, à l'instar des autres États, la politique de ses moyens pour la survie de sa population et la sauvegarde de ses institutions. Elle a fait ses preuves à bien des égards et demande que l'aide internationale vienne en appoint à toutes ses actions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.